

Cfdt:



BNP PARIBAS

11 octobre 2023

Octobre rose

Tout ce mois d'octobre, les communications CFDT BNP Paribas se pareront de rose.

En parler, c'est prévenir pour agir à temps.

La CFDT BNP Paribas soutient toutes les femmes !

#JaimeMesSeins

Informez-vous ici



DÉFENDONS NOTRE POUVOIR D'ACHAT

LE 13 OCTOBRE, LA CFDT APPELLE, EN INTERSYNDICALE, À MANIFESTER POUR « LES SALAIRES, L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, ET LE POUVOIR D'ACHAT ».

SALARIÉ(E)S BNP PARIBAS, MOBILISEZ-VOUS !

LE PARTAGE DE LA RICHESSE DES ENTREPRISES AVEC LEURS SALARIÉS, NE DOIT PAS ÊTRE UNE UTOPIE.

Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

NAO #2: LA DIRECTION REVOIT SA COPIE ?

Après une 1^{ère} proposition peu respectueuse du travail et de l'implication de chacune et chacun, la deuxième réunion de NAO était attendue.

La Direction vous porte-t-elle davantage de considération ?

UNE PRIME VERSÉE EN DÉCEMBRE

~~800 €~~ **1000 €**

Pour 90 % des salarié(e)s

■ rémunération globale (fixe + variable + toutes autres primes) inférieure à 3 x SMIC annuels* (environ 62 239€) : prime nette (exonérée de charges sociales et fiscales)

■ rémunération globale (fixe + variable + toutes autres primes) supérieure ou égale à 3 x SMIC annuels* jusqu'à 100 000 € : prime brute (la prime n'est pas exonérée d'impôt sur le revenu, ni de la CSG et CRDS)

* sur 12 mois glissants



AUCUNE AUGMENTATION DES ENVELOPPES !!!!

« Égalité Femmes/Hommes »

« Révisions de situations individuelles »

Nous devrions, d'ailleurs, nous estimer heureux du maintien de leur montant actuel... Un plan d'action pour l'égalité salariale pour le moins « original ». #ironie

AUGMENTATION COLLECTIVE PERENNE

NOUVEAU

+ 600 € Soit 50 € bruts/mois

Pour les salarié(e)s à la rémunération fixe jusqu'à 60 000 €.

+ 700 € Soit 58 € bruts/mois

Pour les salarié(e)s à la rémunération fixe supérieure à 60 000 € jusqu'à 100 000 €.



Date d'effet : 1er juillet 2024

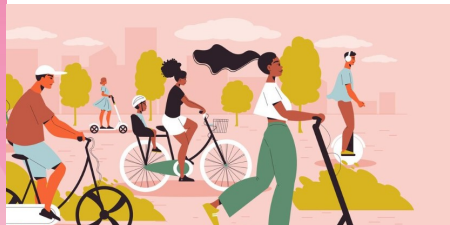
Oui oui... dans 10 mois ! Ce n'est pas une faute de frappe...

Ces mesures compensent-elles les augmentations liées à l'inflation et subies au quotidien ?



CONSULTEZ NOTRE SIMULATEUR

RÉAMÉNAGEMENT DU FORFAIT MOBILITÉ DURABLE



Mise en place d'un Pass Mobilité de 550 € annuel qui servira à :

- Participation à l'abonnement de transport*
- Achat de ticket à l'unité
- Solution de co-voiturage
- Location de vélo, trottinette etc.
- Achat de vélo, accessoires, réparation

*Maintien de la prise en charge de 50 % avec déplaçonnement de l'enveloppe.

En substitution des autres dispositifs de transport (effet juillet 2024)

Certes, il y'a du mieux dans les propositions. Mais en partant de si bas, la Direction pouvait difficilement faire pire... L'Entreprise cherche à culpabiliser les organisations syndicales qui lui demandent de partager davantage ses bénéfices avec ses salariés. Elle tente de nous convaincre que les primes d'intéressement et de participation constituent un partage déjà bien suffisant de cette richesse. Elle fait mine d'ignorer la définition du mot inflation et son impact sur votre quotidien...

Nous, nous ne pouvons l'ignorer. La défense de votre pouvoir d'achat est notre priorité !

Dernier rdv NAO : 20 octobre



En fait, c'est juste un fichier Excel, hein...